



AGIR ENSEMBLE
POUR LES DROITS HUMAINS

COMMUNIQUÉ EURAC :

ENLISEMENT DU CONFLIT DANS L'EST DE LA RDC :

Face à l'inertie de la diplomatie internationale, l'urgence d'un sursaut européen pour la paix dans les Grands Lacs

Enlèvement du conflit dans l'Est de la RDC :

Face à l'inertie de la diplomatie internationale, l'urgence d'un sursaut européen pour la paix dans les Grands Lacs

Le 27 juin 2025, la signature d'un accord de paix entre la République Démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, suivie de l'accord de principe conclu à Doha le 19 juillet, avait fait naître l'espoir fragile d'un apaisement. Mais celui-ci s'est vite heurté à une réalité brutale. Dans les provinces du Nord Kivu, du Sud Kivu et de l'Ituri, les affrontements entre les rebelles de l'AFC/M23 et les Forces armées congolaises (FARDC) ont redoublé en intensité depuis le mois de juillet, plongeant une nouvelle fois les populations civiles, déjà marquées par des mois d'occupation rebelle, dans un nouveau cycle de violence.

Ces initiatives diplomatiques n'ont pour l'instant pas permis d'enrayer la dégradation de la situation sur le terrain. Au contraire, alors que les négociations piétinent, la crise continue de s'aggraver pour les populations qui font face à de nombreux défis quotidiens sur les plans sécuritaire, socio-économique et des droits humains. A cela s'ajoute l'occupation prolongée des rebelles de l'AFC/M23 qui s'est transformée au fil des mois en administration de facto, comme en témoigne l'éviction des chefs coutumiers jugés non dociles et leur remplacement par des figures acquises aux nouvelles autorités dans plusieurs localités¹.

Face à l'ampleur et à la complexité de cette crise, l'Union européenne (UE) ne peut plus se contenter d'une posture attentiste. Elle doit, de toute urgence, adopter une action diplomatique coordonnée et ferme et s'engager plus activement dans les processus de paix en cours, afin de garantir qu'ils soient véritablement inclusifs et fondés sur le respect des droits humains et de la justice.

Une aggravation continue des violences sur le terrain

Loin de la paix tant espérée, ces derniers mois ont été marqués par une nette détérioration de la situation sécuritaire dans les territoires de l'Est. Depuis le mois de juillet, une multiplication des affrontements entre les rebelles du M23 et les FARDC, soutenues par les miliciens Wazalendos, a pu être observée dans le Nord et le Sud-Kivu, avec pour conséquence directe la nette augmentation du nombre de déplacés et de victimes de violations de droits humains. A Uvira où la pression s'intensifie, plusieurs attaques ciblées menées par les Wazalendos à l'encontre de membres de la communauté Banyamulenge, accusés de soutenir les rebelles du M23, ont ravivé les tensions communautaires². Cette situation a été exacerbée par le départ forcé du général Olivier Gasita, visé par des accusations de collusion avec le Rwanda et l'AFC/M23, illustrant la profondeur des crispations identitaires et leur potentiel déstabilisateur³. En effet, au Kivu, la

¹ Témoignage recueilli auprès de partenaires sous couvert d'anonymat pour des raisons de sécurité

² [RD Congo : Des milices et l'armée menacent des civils au Sud-Kivu](#), HRW, 15 septembre 2025

³ [Refoulés et bloqués à la frontière : le calvaire des réfugiés congolais face aux Imbonerakure et à la police](#), SOS Médias Burundi, 9 septembre 2025

montée des discours de haine menace gravement la cohésion sociale et les efforts de paix. Selon le Pole Institute⁴, entre mai et juin 2025, des territoires comme Masisi, Butembo et Lubero ont été touchés par des propos stigmatisants diffusés sur les réseaux sociaux, visant notamment les communautés swahiliphones et baluba. Parallèlement, en Ituri, l'activisme renouvelé des miliciens ADF ravive les cycles de violences, ajoutant une crise supplémentaire à un contexte régional déjà explosif.

Comme à chaque reprise des hostilités, les civils se retrouvent en première ligne. Le seul mois de juillet a enregistré 319 morts selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme⁵, un bilan mensuel jamais atteint depuis la résurgence du M23. Dans les deux Kivus, le Comité international de la Croix-Rouge⁶ (CICR) rapporte plus de 3 008 personnes blessées par armes depuis le début de l'année, dont 71 % de civils, un chiffre dépassant déjà le total de l'année 2024.

La ville de Goma illustre cette spirale de la violence. Nos partenaires y observent une explosion de l'insécurité et de la criminalité, incluant cambriolages armés, agressions et assassinats en pleine rue. La recrudescence des combats s'accompagne également d'une intensification de l'enrôlement forcé de soldats, parfois mineurs, au sein des groupes armés. La violence ne connaît pas de limite et toutes les parties au conflit contribuent à accroître la vulnérabilité des populations civiles. Cette atmosphère de peur force de nombreuses familles à fuir vers les villes voisines, le Burundi ou le Rwanda mais sans nécessairement y trouver la sécurité tant espérée. Au cours des mois de septembre⁷ et d'octobre⁸, plusieurs arrestations massives de congolais réfugiés au Burundi ont été enregistrées, notamment dans la province de Cibitoke et à Bujumbura.

Un climat d'insécurité propice aux pires violations de droits humains

Un tel climat d'insécurité favorise les pires violations des droits humains. En juillet, le BCNUDH a recensé 535 violations et atteintes aux droits humains, dont 87% dans les territoires de l'Est. Le M23, à l'origine de 70% des violations de groupes armés, demeure le principal acteur de ces violences⁹. Parmi ces exactions, les violences sexuelles connaissent une hausse alarmante. Au cours de la même période, 69 femmes ont été victimes de violences sexuelles liées au conflit soit une augmentation de 38% par rapport au mois de juin¹⁰.

La reprise des affrontements et le climat de méfiance qui l'accompagne intensifient ces abus. Plusieurs sources font état d'une recrudescence des arrestations arbitraires, ciblant des civils mais également des acteurs de la société civile, accusés d'appartenir aux Wazalendos. Plusieurs d'entre eux auraient ainsi été détenus de manière illégale au sein de cachots contrôlés par le M23 et dans des conditions inhumaines¹¹. Confrontés à des menaces directes, beaucoup n'ont pas d'autre choix que l'exil ou la clandestinité. Ceux qui restent sur le terrain voient leurs activités gravement entravées par un climat de peur permanent. Harcèlement, menaces répétées,

⁴ [Monitoring discours de haine RDC](#), Pole Institute, juin 2025

⁵ [RDC : l'ONU dénonce les attaques du M23, qui a tué « au moins 319 civils » en juillet](#), Le Monde Afrique, 6 août 2025

⁶ [Post X](#), ICRC, 11 septembre 2025

⁷ [Bujumbura : les Congolais pris pour cible dans des rafles répétées](#), SOS Médias Burundi, 30 septembre 2025

⁸ [Bujumbura : arrestations massives de Congolais, la peur s'installe dans la capitale](#), SOS Médias Burundi, 5 octobre 2025

⁹ [Principales tendances des violations de droits de l'homme en RDC](#), MONUSCO, 4 septembre 2025

¹⁰ [Ibid](#)

¹¹ Témoignage recueilli auprès de partenaires sous couvert d'anonymat pour des raisons de sécurité

violences physiques : chaque prise de parole ou action publique les expose à des risques. Cette vulnérabilité est particulièrement marquée chez les défenseuses de droits humains (DDH) qui subissent des représailles sous la forme de violences sexuelles¹². Le sort des DDH et des journalistes engagés dans la protection de l'environnement et la défense des droits fonciers est également préoccupant. Une hausse inquiétante de violences et d'arrestations a été enregistrée ces derniers mois au sein de ces deux groupes¹³, notamment dans les zones agricoles et d'extractions minières. Plusieurs médias locaux ont aussi été fermés pour avoir dénoncé l'exploitation illégale des ressources et des terres agricoles, témoignant de cette volonté de les réduire au silence¹⁴.

Face à cette situation, l'absence d'un système judiciaire fonctionnel et de forces de l'ordre dans les territoires rend la lutte contre l'impunité presque impossible. L'annonce récente faite par le M23 de la création d'une commission chargée de réfléchir au rétablissement de la justice a suscité de vives inquiétudes au sein de la société civile¹⁵. En effet, le risque de confier ces responsabilités à des acteurs non formés et non impartiaux représente une menace supplémentaire pour les civils et pour les DDH, déjà contraints de vivre dans un climat de peur permanent.

Parallèlement, la mission d'établissement des faits mise en place par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a livré ses premières conclusions, confirmant, et dans certains cas même surpassant, les observations les plus alarmistes. Elle fait état d'exécutions extrajudiciaires, d'actes de torture, de viols collectifs et autres formes de violences sexuelles, d'enlèvements, de déplacements forcés et de recrutements d'enfants, perpétrés tant par le M23 que par les FARDC et les Wazalendos¹⁶. Face à ces violations répétées qui pourraient selon le rapport constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, la route vers la justice demeure incertaine. Le manque important de financements freine la mise en place effective de la Commission d'enquête, retardant ainsi la collecte des preuves, déjà rendue difficile par les entraves d'accès imposées par le M23¹⁷.

Une population plongée dans le chaos économique

Au-delà de la violence quotidienne, la situation socio-économique dans l'Est de la RDC atteint un niveau critique. Depuis la prise de Goma et de Bukavu au début de l'année, la fermeture prolongée des aéroports, des banques et de nombreuses entreprises a plongé les populations dans une précarité extrême¹⁸, situation aggravée par le système de taxation arbitraire mis en place par l'administration rebelle. A Uvira, la crise sécuritaire a entraîné l'effondrement des échanges commerciaux avec l'Est de la RDC et le Burundi, paralysant l'économie locale et accroissant la vulnérabilité des communautés. Selon le Programme Alimentaire Mondial (PAM),

¹² [RDC : une experte de l'ONU alerte sur les exactions à l'encontre des DDH et de leurs familles au Sud-Kivu](#), OHCHR, 30 septembre 2025

¹³ [RDC : 76 violations graves contre des défenseurs de l'environnement recensées en 6 mois](#), Radio Okapi, 18 août 2025

¹⁴ Témoignage recueilli auprès de partenaires sous couvert d'anonymat pour des raisons de sécurité

¹⁵ [En RDC, la rébellion veut s'emparer du système judiciaire](#), DW, 14 août 2025

¹⁶ [RDC : un rapport de l'ONU évoque le spectre de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans le Nord et le Sud-Kivu](#), OHCHR, 5 septembre 2025

¹⁷ [RDC : l'ONU déplore l'entrave à l'accès aux zones contrôlées par le M23](#), Le Monde Afrique, 24 juillet 2025

¹⁸ [L'ONG Badilika réclame la réouverture immédiate des banques dans les zones occupées du Kivu](#), Radio Okapi, 18 septembre 2025

près de 10,3 millions de personnes¹⁹ se trouvent actuellement en situation d'insécurité alimentaire dans l'Est, dont 2,3 millions en situation d'urgence.

La confiscation des terres et des commerces par le M23, suivie de leur redistribution à de nouveaux propriétaires soutenant le groupe rebelle, a entraîné l'exclusion progressive des commerçants locaux, privant ainsi les populations de leurs moyens de subsistance²⁰. Le remplacement des mécanismes locaux de gestion des conflits ainsi que le non-respect des accords issus des dialogues intercommunautaires sur les terres risque non seulement de compromettre durablement le tissu économique de la région, mais créent également un terreau propice à de futurs conflits fonciers²¹. Parallèlement, de nombreuses entreprises privées ont cessé leurs activités, incapables de résister à la concurrence imposée par les sociétés créées et contrôlées par le M23.

Ces dynamiques s'inscrivent dans un contexte plus large de prédation des ressources naturelles. Plusieurs rapports font état de l'implication d'éléments Wazalendo et de certains officiers congolais dans des cas de pêche illégale, de trafic de ressources naturelles et d'exploitation illicite de la faune et de la flore. Le M23 participe également pleinement à cette économie de pillage, menant des activités d'exploitation à grande échelle. Au-delà des minerais, le trafic de bois connaît une forte expansion, notamment dans le parc de Kahuzi-Biega²², où des particuliers sont autorisés à couper du bois moyennant le paiement d'un « droit de bûcheronnage ».

Cette répression économique s'accompagne de graves violations des droits fondamentaux des populations. Depuis le mois de juillet, nos partenaires ont documenté plusieurs cas de travaux forcés imposés aux plus jeunes, dont les absences sont sévèrement sanctionnées, parfois par la torture ou la mort²³.

Quel rôle pour l'UE ?

Face à cette tragédie humaine, les membres du réseau EurAc et leurs partenaires de la région des Grands Lacs s'interrogent sur le rôle de l'UE et de ses États membres et l'absence de réponse approprié à la crise. Alors que les initiatives de paix se sont multipliées à tous les niveaux, l'UE maintient une posture de réserve, pouvant être interprétée comme un manque d'engagement face aux souffrances des populations. **Cette attitude fragilise les possibilités d'une solution politique crédible et véritablement inclusive, pourtant revendiquée à plusieurs reprises par les décideurs européens.**

Le soutien humanitaire récemment déployé par l'UE a été accueilli très favorablement mais il reste néanmoins insuffisant. Il doit s'accompagner d'un engagement diplomatique plus affirmé et d'un soutien actif aux processus de paix en cours. **L'heure n'est plus aux déclarations de principe : une action urgente et coordonnée de l'UE et de ses États membres est nécessaire pour maintenir ce conflit sur l'agenda politique européen et faire de la paix une réalité pour les populations de l'Est de la RDC.**

¹⁹ [RDC : le PAM restreint ses activités dans l'Est en raison de coupes budgétaires sans précédent](#), ONU info, 5 août 2025

²⁰ Communiqué de presse, Badilika droits humains, 4 août 2025

²¹ Témoignage recueilli auprès de partenaires sous couvert d'anonymat pour des raisons de sécurité

²² Témoignage recueilli auprès de partenaires sous couvert d'anonymat pour des raisons de sécurité

²³ Témoignage recueilli auprès de partenaires sous couvert d'anonymat pour des raisons de sécurité

Plus concrètement, le réseau EurAc appelle l'UE et ses Etats membres à :

- **Exercer une pression diplomatique pour assurer la mise en place d'un processus de paix qui soit inclusif, transparent et participatif.** Cela passe par la reconnaissance du rôle des organisations de la société civile (OSC) et des acteurs locaux de paix et leur participation réelle à chaque étape du processus, de l'élaboration à la mise en œuvre et au suivi.
- **Veiller à ce que la lutte contre l'impunité et la protection des droits humains soient au cœur des futurs accords de paix,** en assurant la participation active de la société civile. Pour prévenir un nouveau cycle de violence, il est crucial d'intégrer explicitement la documentation des violations des droits humains et des crimes commis, tout en faisant de la justice et de la reddition de comptes pour violations graves une priorité absolue. Dans cette optique, l'UE devrait également envisager le recours à son régime mondial de sanctions en matière de droits humains afin de renforcer les efforts de justice.
- **Apporter un soutien technique et financier renforcé aux organisations locales de défense des droits humains chargées de documenter les violations et renforcer leur protection conformément aux lignes directrices de l'UE sur la protection des DDH.** Un soutien particulier doit être apportée aux OSC congolaises opérant dans les zones disputées ou sous contrôle, notamment dans le cadre de la nouvelle procédure d'identification et d'enregistrement des DDH²⁴ lancée par la CNDH.
- **Renforcer le soutien technique et financier apporté aux mécanismes d'enquête et de justice internationale,** et notamment la création rapide de la commission d'enquête internationale pour la RDC de l'ONU et le travail de documentation et d'enquête mené par la Cour Pénale Internationale, qui souffrent d'un déficit de financement. Il convient également d'exiger un accès complet et sans entrave des enquêteurs aux zones actuellement occupées.
- **Engager un plaidoyer actif auprès du gouvernement congolais afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour permettre la réouverture rapide et sécurisée des établissements bancaires dans les zones sous occupation.**
- **Surveiller et conditionner tout soutien économique ou commercial afin d'empêcher qu'il profite à des entreprises impliquées dans le financement ou l'alimentation du conflit dans l'Est de la RDC.** L'UE et ses États membres doivent veiller à ce que leurs politiques commerciales et de coopération ne contribuent pas, même indirectement, à la poursuite des violences.

²⁴ <https://www.protectioninternationale.org/news/rd-congo-note-de-position-face-au-communique-n004-cndh-007-cabrap-03-2025/>

A propos d'EurAc

Le réseau Europe-Afrique centrale (EurAc) créé en 2003 regroupe 32 organisations non-gouvernementales actives en Afrique centrale, avec un focus particulier sur la région des Grands Lacs. EurAc mène un travail de plaidoyer en faveur d'un engagement fort, cohérent et durable de la part de l'Union Européenne et de ses Etats membres afin d'aider la région à construire un avenir meilleur.